

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2014-2015

Ecole : R.P.I. des Hirondelles

Commune : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin

Date : vendredi 17/10/2014

Horaires : 18h00 → 20h00

Lieu : La Neuville-Roy

Nom du président : M. Gaudiard

Nom du secrétaire : Mme Levasseur

Nom des participants et qualité :

- M. Gaudiard (directeur La Neuville-Roy), Mme Cauwenberghs (directrice Montiers), Mmes Levasseur, Barat, Derozier, Matéos (adjointes La Neuville-Roy), Mme Delacourt (adjoint Montiers)
- M. Lesueur (Président du syndicat scolaire), M. Pécho (vice-président du syndicat scolaire, maire de Wacquemoulin)
- Mmes Hallot, Lephay, Guyard, Tarente (représentantes des parents d'élèves titulaires, école de La Neuville-Roy)
- Mme Bienaimé (représentante des parents d'élèves suppléante, école de La Neuville-Roy)
- Mme Bayard, M. Mermoux (représentants des parents d'élèves suppléants, école de Montiers)
- Mme Debout (Atsem de l'école de La Neuville-Roy)
- M. Soën (Atsem de l'école de Montiers)
- Mme Frénaux (conseillère municipale de Montiers)
- Mme Husak (secrétaire du syndicat scolaire)

Absents excusés :

- Mme Faucher (représentantes des parents d'élèves titulaires, école de La Neuville-Roy)
- Mmes De Carné-Marcein, Mme Levasseur (représentantes des parents d'élèves titulaires, école de Montiers)
- Mme Darmon (Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Saint-Just-en-Chaussée)
- Mme Lebel (Atsem de l'école de La Neuville-Roy)
- M. Michel (maire de La Neuville-Roy)
- M. Deneufbourg (maire de Montiers)

Absents :

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Constitution du Conseil d'École 2014/2015
- 2) Élections des représentants des parents d'élèves
- 3) Effectifs de rentrée
- 4) Règlement intérieur
- 5) Circulation des adultes dans l'enceinte des écoles
- 6) Informations Coopérative Scolaire
- 7) Éducation Physique et Sportive
- 8) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles
- 9) Nouveaux rythmes scolaires

Thèmes abordés et décisions prises :

1) Constitution du Conseil d'École 2014/2015

7 enseignants, 7 parents d'élèves titulaires : sont aptes à voter + le président et un représentant du syndicat scolaire ; les autres ont voix consultative

**Dates des prochains conseils d'école :**

Vendredi 13 février 2014 à Montiers

Vendredi 26 juin à Wacquemoulin

2) Élections des représentants des parents d'élèves

Deux élections distinctes, une par école.

Résultats :

- LNR 209 inscrits, 113 votants, 10 blancs ou nuls, 103 pour la liste de Mme Hallot, taux de participation 54 %

- Montiers 92 inscrits, 44 votants, 2 blancs ou nuls, 42 suffrages exprimés, taux de participation 48 %

52 % de taux de participation globale

6 représentants d'élèves élus pour LNR (5 titulaires et 1 suppléant) et 4 pour MONTIERS (2 titulaires et 2 suppléants)

3) Effectifs de rentrée

(1 seule modification depuis la rentrée, 1 départ en classe de Petite section)

Effectifs par niveaux :

20 PS 26 MS 20 GS 24 CP 18 CE1 25 CE2 20 CM1 21 CM2

Par classe :

20 + 5 PS-MS = 25

21 + 4 MS-GS = 25

16 + 9 GS – CP = 25

15 + 10 CP-CE1 = 25

8 + 16 CE1-CE2 = 24

9 + 16 CE2-CM1 = 25

4 + 21 CM1-CM2 = 25

TOTAL : 174 élèves (24,9 élèves par classe) : 124 à LNR et 50 à MONTIERS /66 maternelles et 108 élémentaires

4) Règlement intérieur

Nouveau règlement type départemental édité d'où demande de réécrire les règlements intérieurs des écoles en se basant sur ce règlement type départemental.

LECTURE du règlement intérieur de l'école

REMARQUES concernant ce règlement intérieur : NEANT

VOTE : Règlement intérieur adopté à l'unanimité

5) Circulation des adultes dans l'enceinte des écoles

Dans le règlement intérieur il est noté que sera annexée une charte des bons usages pour la circulation des adultes au moment des sorties à l'école de La Neuville-Roy.

Améliorations depuis le début de l'année mais nécessité de rappeler certains points par cette charte.

Recensement des situations pour les adultes responsables d'un enfant scolarisé en maternelle ; 50 familles concernées, 37 réponses. 15 familles sont confrontées à une scolarisation à la fois en maternelle et en élémentaire, et 6 familles concernées par une scolarisation en maternelle et par le transport scolaire.

Il sera fait un extrait de la charte des bons usages adapté à ces familles en particulier, avec une compréhension simplifiée des règles à respecter lors des sorties ; ces informations aux familles seront transmises dès la rentrée des congés de la Toussaint.

Pourquoi uniquement ces familles ? Parce qu'elles sont les seules à être autorisées à circuler dans l'école au moment des sorties des élèves.

Charte des bons usages, annexée au règlement intérieur : adopté à l'unanimité également.

Point particulier pour les PS-MS puisque le 30 septembre a été prise la décision par l'enseignante de ne plus permettre aux parents d'entrer dans le vestiaire des maternelles afin d'assurer la sécurité des enfants dans leur circulation entre le vestiaire et la salle de classe. Modifications expliquées par affichage et par note d'information dans les cahiers de liaison des élèves.

#### 6) Informations Coopérative Scolaire

Annonce des chiffres des Comptes Rendus Financiers des coopératives scolaires, celle de Montiers puis celle de La Neuville-Roy.

#### 7) Éducation Physique et Sportive

La Neuville-Roy :

Intervenante de sport Jesaël Péronnet, le mardi matin à La Neuville-Roy pour 3 x 1 heure pour les élémentaires et le mardi après-midi à Montiers.

Période 3 et 4 : activités sur les sports d'intérieur = salle des associations et au besoin salle des fêtes (mais voir avec la cantine en cas d'installation des tables dans la matinée).

En cas de mauvaise météo tandis que les activités sports sont prévues en extérieur : oui dans la salle des associations les lundi matin, mardi toute la journée et vendredi matin.

Montiers :

La salle des fêtes est réservée le mardi après-midi pour les activités sport mais régulièrement la salle n'est pas propre, et l'on peut également y avoir toutes les tables installées à déménager pour l'activité.

Montiers : affiliation à l'USEP, 1<sup>er</sup> challenge à Wavignies mardi dernier, course avec parcours très bien organisée et belle réussite.

Ecole d'Angivillers viendra pour un challenge journée cirque (jonglage, équilibre...) le 21 mai à Montiers.

Le temps du midi sera organisé à l'école également. Les élèves de ces 3 classes auront besoin de la place du village en plus de la salle des fêtes habituelle.

Fin juin « athétisme » et fin décembre « jeux d'opposition ».

Piscine Montiers : vendredi 12/12/14 après-midi ; perte de 10 minutes dans l'eau, de 14h45 à 15h20 au lieu de 15h30 pour être sûr d'être là à 16h10 car le transport scolaire pour la piscine est le même que pour le ramassage scolaire. Les grandes sections de Mme Barat iront à la piscine avec les deux classes de Montiers.

Piscine LNR au 3<sup>ème</sup> trimestre du 24 mars au 27 juin. Horaires officiels raccourcis de 5 minutes par rapport à l'an dernier. Il faudra probablement raccourcir davantage par rapport au transport scolaire.

Elèves concernés = CE1 et CE2 ; il faudra donc organiser des échanges de service.

#### 8) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles

##### FONCTIONNEMENT

CM1-CM2 :

- Permis vélo pour les CM2 le mardi 4 novembre après-midi. Venue de la gendarmerie à l'école, 1 partie théorique sur le code de la route et 1 partie pratique avec vélo dans la cour de l'école.

- Proposition par la gendarmerie de faire passer le permis internet aux élèves de CM2 : éduquer aux risques potentiels d'Internet = risque des usages des nouveaux moyens de communication. Guide pédagogique confié à l'enseignant, puis examen sous forme de questionnaire et finalement remise courant janvier.
- Projet de classe découverte pour les CM1 et les CM2 de la classe de Mr Gaudiard. Classe d'une semaine du 8 au 12 juin sur le thème de l'astronomie qui se déroule en Belgique et partagé avec une école de Noyers Saint Martin. Les questions du financement et des financements sont encore en cours : demandes de subventions par l'enseignant et actions effectuées par les parents.  
Question : y aura-t-il des rencontres entre les deux classes avant la semaine de sortie : des échanges par correspondance sont prévus, un correspondant étant attribué à chaque élève ; pas de rencontre physique prévue autrement.

#### CE2-CM1 :

- Permis piéton passé la semaine dernière ; remise jeudi 16 octobre du permis piéton que tous les élèves ont obtenu. Report de la même situation dans quelques temps pour que les élèves tels que les CM1 dans la classe de CM1-CM2 puisse l'obtenir également s'ils ne l'ont pas eu l'an dernier.  
Une préparation et un travail pédagogique formateur en classe est nécessaire auprès des élèves avant la passation du permis.
- Challenge lié à l'éducation civique avec action recyclage, en liaison avec les piles usagées avec la Communauté de Communes. Récolte du plus de piles usagées d'ici le mois de février ; demande de participation généralisée sur l'école. Fabrication de boîtes, transmission d'affiches aux autres classes. Une charte a été signée pour ce projet.
- Sorties scolaires prévues avec les CE1-CE2 : sortie en fin d'année à Samara, le vendredi 22 mai, avec visite du site et ateliers encadrées. Prise en charge financière en partie par le Syndicat scolaire des Hirondelles pour le transport, activités sur place par la coopérative scolaire.
- Faire bénéficier les élèves d'un spectacle vivant théâtral : en avril, « la cuisine de Léo », spectacle théâtral avec venue de la troupe dans la salle des associations de LNR, 450 € pour les deux classes.
- Participation au challenge d'athlétisme organisé par le conseil général ; il aura lieu fin juin pour les 3 classes élémentaires.

#### GS-CP et CP-CE1

- Atelier alimentation durable proposé par la communauté de communes du plateau picard : cuisiner des produits du terroir sur ½ journée, le 21 avril 2015
- Projet de sortie à l'étude pour se rendre une journée à la Cité des Sciences.

#### PS-MS et MS-GS

- Contact avec une compagnie de marionnettes pour le spectacle « de Pic en plants » : animation dans les classes sur une journée. Intervention fin mars ou avril : 300 € pour une intervention de 2 heures chez les PS et 3 heures chez les MS-GS. Puis 8 € par enfant et les frais de transport pour se rendre à Abbeville Saint Lucien une journée (le 22 mai ou le 29 mai) : spectacle de marionnettes, jeux picards, expression corporelle et ateliers théâtre pour les maternelles.
- Action « cinéma de Noël » avec le cinéma de St Just en Chaussée, entre mi-novembre et décembre. Tarif réduit au cinéma et transport gratuit.

#### SECURITE

- Exercice incendie effectué à 10h35 le mercredi 24 septembre 2014, sortie en 1 minute 32.  
De nouvelles sirènes ont été installées depuis ; elles seront testées lors du prochain exercice.
- A Montiers l'exercice a eu lieu le 26 septembre, déroulement satisfaisant.
- Exercice annuel PPMS d'ici quelques mois.
- Montiers : questions posées aux délégués de parents concernant le stationnement en warning des voitures, en double file... marquages non respectés... problème de sécurité pour les enfants.

- Montiers :
  - o Mme Cauwenberghs n'a toujours pas de clef d'accès à la porte sortie secours ; il existe une planche accessible depuis la classe de CP et plus de possibilité d'ouvrir depuis l'extérieur
  - o Rappel du plan vigipirate rouge maintenu : problème de grille fermée à clef pour cette raison à l'école de Montiers ; la sonnette ne retentit que dans la classe ; elle est inaudible depuis la cour de récréation ; d'autre part il faut qu'un adulte se déplace pour ouvrir la grille aux élèves en cas de retard ou d'arrivée en cours de journée ; pendant les activités d'EPS Mme Cauwenberghs n'est pas dans sa classe, donc la sonnette ne peut pas être entendue
  - o Suspension des activités EPS dans la cour de Montiers le jeudi en raison d'un revêtement trop abîmé et véritablement dangereux : trous et ornières, rempli de cailloux et de gravillons par un revêtement qui se dégrade, glissant en cas de pluie ; les enfants se tordent les chevilles, trébuchent et se blessent ; obligation de mettre des activités d'échasses... pendant les récréations pour éviter qu'ils ne courent. L'ATSEM ne cesse de soigner des enfants blessés à chaque récréation.

#### HYGIENE

- Epidémie de varicelle dans la classe de MS-GS, 9 enfants au total après la 3<sup>ème</sup> vague ; un cas en CE1
- « Syndrome pieds-mains-bouche » en PS et MS ; virus ; qui ne fait pas partie des mesures d'éviction scolaire ; mais maladie très contagieuse et transmissible, pour laquelle il n'est pas nécessaire de l'attraper pour être immunisé contrairement à la varicelle. Pour limiter la contamination il est préconisé un nettoyage des jeux, jouets... tout ce que les enfants peuvent toucher. Il s'avère qu'en raison de l'absence de l'ATSEM depuis 10 jours le ménage dans la classe n'a pas été assuré 3 soirs durant.
- Question au syndicat en cas d'absence d'une ATSEM quant à pourvoir à son remplacement ; une personne présente au périscolaire est prévue pour remplacer à l'école, avec un certain nombre d'heures défini ; elle est venue à mi-temps sur les 7 jours assurant une présence le matin auprès des 25 élèves mais l'enseignante s'est retrouvée seule l'après-midi avec les 15 à 17 enfants présents, le dortoir, les pipis au lit et les enfants de moyenne section obligés à être dans le dortoir avec les petits. Il a fallu laisser certains enfants dans la classe pendant les soins à apporter à l'enfant nécessitant dans les sanitaires. Et du fait de sa présence le matin seulement le ménage n'a pas été fait 3 soirs de suite dans la classe ni dans les sanitaires ni dans le dortoir.
  - Il y a eu une incompréhension dans les consignes données, cette dame présente en remplacement le matin aurait dû revenir le soir pour faire le ménage.
- Problème des horaires de ménage dans la classe de MS/GS : prévu par l'ATSEM de 16h20 à 17h00. Or à 4h20, elle fait la sortie du bus avec Mme Matéos, ce qui fait qu'elle n'est dans la classe qu'à 4h30... avec 30 minutes seulement pour faire le ménage. 40 minutes étaient prévues le soir dans le planning du syndicat, seraient-elles suffisantes ? L'an dernier elle disposait d'une heure. Comment se fait-il que cette année ce temps soit réduit à 40 minutes, voire 30 minutes du fait du trajet autobus.
- Il est prévu que les deux ATSEM fassent 2 heures de ménage à chaque période de petites vacances : c'est bien trop insuffisant, une journée entière serait au minimum nécessaire. Auparavant elle avait bien plus de 2 heures.
- Classes élémentaires : on ne sait jamais quand la femme de ménage vient réellement ; elle est censée intervenir tous les jours. Il s'agit de Mme Girouard qui cesse son contrat ce soir, une nouvelle personne assurera le ménage après les congés.
- Question de Mme Cauwenberghs concernant les essuie-tout dans les dévidoirs ; une commande de serviettes est en préparation, préférées à ces papiers jetables ; plus hygiénique ce système de papier jetable est privilégié par l'enseignante.

#### 9) Nouveaux rythmes scolaires

##### Demande des parents d'élèves d'évoquer les ressentis sur ce 1<sup>er</sup> mois ½.

Les parents font le constat d'enfants fatigués et énervés et interpellent les enseignants à ce sujet. Les enseignants indiquent qu'effectivement, ils ont pu ressentir ce même constat, principalement en fin de période. Au-delà de ce premier constat, qui en période de rentrée scolaire, n'a rien d'alarmant et ne doit pas être retenu comme conclusion définitive, les enseignants constatent que :

- les 2 heures du mercredi passent très rapidement et s'interrogent sur la pertinence d'une matinée si courte.
- Il est nécessaire de modifier les emplois du temps pour déplacer certains domaines.
- Il a fallu à quelques occasions instaurer de courts temps calmes en classe dans des niveaux de classe où cela ne se faisait pas jusqu'alors.
- Il faut instituer des repères et des temps pour faire baisser le volume sonore en classe avant les temps de classe ; les enfants descendent du bus très énervés après la cantine, très excités. Ils arrivent aussi de la cantine avec besoin de passer aux toilettes alors qu'ils ont les installations et le temps de le faire pendant le temps de restauration scolaire.

Demands sur les APC : temps d'APC, heures et date de pratique...

- Fonctionnement particulier pour les MS-GS en liaison avec le projet d'école : ateliers de langage par groupes de 5 enfants
- Prise en charge d'élèves de CE1-CE2 par l'enseignante des PS-MS
- Les parents ont été destinataires d'une note d'information concernant l'organisation des APC pour leur enfant, et pour l'organisation des TAP également.

Date de l'envoi :

Signature du Directeur/de la Directrice :